VOLONTAIRES POUR LA NATURE
A Pas de Loup

Chantier ENS Ambel – Vercors 2026
Aménagement d'une zone humide
15 -22 août 2026

Photo stp 😊

Fiche d'inscription

Nom_____ Prénom _____
Sexe : | F | - | M |
Adresse : _____
Code postal : _____Ville : _____
Téléphone (portable de préférence pour le jour J) :_____
E-mail : _____
Né(e) le :_____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom_____ Prénom_____

Tel_____

Comment pensez-vous vous rendre sur place ? Seriez-vous intéressé pour faire du covoiturage avec d'autres volontaires ? (si oui, d'où partez-vous avez-vous un véhicule ?)

……

Avez-vous des problèmes de santé / des allergies ?

O Non O Oui : ……

Avez-vous un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?
O Non O Oui : ……

Situation professionnelle :

O Étudiant (préciser)

O Sans emploi

O En activité (préciser)

O Retraité

O Autre (préciser)

Autres diplômes ou compétences pouvant être utiles à la mission :

……

VOLONTAIRES POUR LA NATURE
A Pas de Loup

Votre expérience, vos motivations

Avez- vous déjà participé à des missions / séjour d'écovolontariat ou de bénévolat ? Si oui, précisez.

…….

Quelles sont vos expériences antérieures significatives de vie ou de travail en collectivité ? (colonies, colocation, WWOOFING, échanges, ...)

…….

Pourquoi avez-vous choisi ce chantier en particulier ?

…….

Qu'attendez-vous de ce séjour ?

…….

…….

Quelles sont pour vous les qualités requises pour participer à ce chantier et que vous pourriez mettre en avant ?

……

Avez-vous des compétences /des passions que vous pourriez faire partager au groupe ?

……

Êtes-vous déjà sensibilisé à l'environnement /développement durable ? Précisez.

……

……

.

Vous souhaitez ajouter quelque chose...

……

VOLONTAIRES POUR LA NATURE
A Pas de Loup

Modalités d'inscription

Attention ! Aucune inscription ne sera validée sans l'ensemble de ces pièces :

1. Envoyer cette fiche dûment remplie par e-mail à info@volontairesnature.org.
Attendez la validation de votre « candidature » avant de passer à l'étape suivante.

2. Règlement (sur internet) de votre adhésion via Helloasso (15 €) avant le début du chantier :
https://www.helloasso.com/associations/volontaires-pour-la-nature-a-pas-de-loup/adhesions/adhesion-2026
Seuls les adhérents peuvent participer aux chantiers et autres activités de l'association. *L'adhésion est déductible des impôts pour 66% de sa valeur et dans la limite de 20% du revenu imposable - reçu fiscal automatique.*

3. Règlement de votre participation aux frais du chantier de 60 €

Un lien internet Helloasso vous sera fourni lors de la confirmation de votre « candidature ». Les 60€ seront à régler par virement sur cette plateforme.

En cas de difficultés pour payer en ligne, contactez-nous par mail info@volontairesnature.org afin de demander un RIB ou les démarches pour règlement par chèque.

Traitement de votre candidature

Volontaires Pour la Nature vous fera parvenir dans les meilleurs délais une réponse à votre demande. Soit :
. *Votre candidature est acceptée* : vous recevrez une feuille de route ainsi qu'une fiche d'appréciation à nous retourner dans un délai de 1 mois à compter de la date de votre retour. À réception de cette dernière, votre chèque de caution sera détruit.
. *Votre candidature est refusée* : vos chèques seront détruits / ne faites pas les virements

En cas d'annulation

Attention ! Dans le cas d'une annulation de votre part à moins d'un mois du début du chantier ou au cours de la mission, sans raison valable, votre chèque de caution sera encaissé pour compenser nos frais (démarches d'inscription, recherche d'un remplaçant en urgence, etc.).

L'adhésion à Volontaires Pour la Nature
L'adhésion est déductible des impôts pour 66% de sa valeur et dans la limite de 20% du revenu imposable. Seuls les adhérents peuvent participer aux chantiers et autres activités de l'association.

Si votre dossier n'est pas retenu, souhaitez-vous malgré tout, adhérer à notre Association et ainsi soutenir nos actions ?

O OUI, nous encaissons votre chèque O NON, nous déchirons votre chèque

Clauses d'annulation de la mission

En raison de conditions climatiques exceptionnelles, de l'absence du personnel d'encadrement pour cause de force majeure ou d'un nombre insuffisant de volontaires, un chantier peut être annulé.
L'association se dégage de toute responsabilité en cas de titre de transport non-remboursable.

Je certifie avoir lu et accepté les modalités d'inscription et accepte de collaborer avec la structure d'accueil à titre d'écovolontaire, sur la base du règlement en vigueur.

Date : Signature :